

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 8 avril 2026]

Date de la convocation

2 avril 2026

Date d'affichage

10 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 32

Procurations : 1

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND, Maire, Marie MONTELS, Daniel RIBES, Joëlle BERTHOMIEU, Daniel BREIL, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Antony MOUSSU, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Karine DEPETRIS, Laurent SQUASSINA, Virginie PUECH, Eric BAILHE, Virginie SIMON, Bernard ROUQUETTE, Corinne DARMANI, Nicolas AUTHESERRE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Isabelle DURANCEAU, Jean-Marc AGUERRE, Peggy NOUVIALE, Thomas DOMENECH, Marie-Thérèse CIGLIANA, Christophe WATTRELOT, Sylvie BAGUELIN, Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, conseillers

Absents et représentés : Arnaud RICQ

Absents :

N° 032/ 2026

Secrétaire de séance : Jennifer CHEVALIER

OBJET DE DELIBERATION : Désignation des membres de la commission de contrôle financier

Cette commission, prévue par le code général des collectivités territoriales (article R. 2222-1) sera chargée notamment de contrôler et de vérifier les comptes détaillés des opérations effectuées par les entreprises au titre d'une délégation de service public, d'un marché public de services publics, ou d'une garantie d'emprunt.

Au vu des éléments exposés, il est donc proposé au conseil municipal :

- De décider la création de la commission de contrôle financier de la commune de Gaillac ;
- De fixer le nombre de conseillers municipaux composant cette commission à cinq titulaires et cinq suppléants, en plus du Maire président de droit, composition respectant le principe de la représentation proportionnelle ;
- De procéder à la désignation des membres élus de ladite commission.
- D'autoriser à participer aux travaux de cette commission, les membres suivants de l'administration :
 - Le directeur général des services
 - Le directeur du service financier
 - Le cas échéant, les directeurs ou chefs de service concernés par les dossiers présentés
 - Dans le cas où la présence d'un prestataire extérieur (Type assistant à maîtrise d'ouvrage) peut apporter une expertise spécifique sur un sujet, d'autoriser sa participation aux travaux de cette commission.

Monsieur le Maire propose aux élus d'approuver la désignation des membres suivants :

Titulaires	Suppléants
Michel CARIVEN	Virginie PUECH
Jean-Brice TERZIEFF	Laurent SQUASSINA
Daniel BREIL	Isabelle DURANCEAU
Jean-Marc AGUERRE	Thomas DOMENECH
Christelle HARDY	Arnaud RICQ

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la commission de contrôle financier telle que présentée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

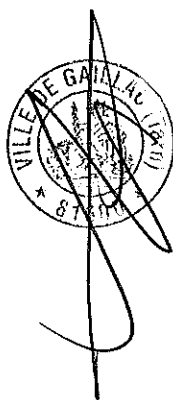
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

La secrétaire de séance,

Jennifer CHEVALIER



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Jennifer Chevalier", is written on a white rectangular background.

Fait à Gaillac le 9 avril 2026